

Pelis de Justice de Sherbrooke
375, rue King Ouest, bureau 116
Sherbrooke (Québec) J1H 6G9
Téléphone : 819-822-6920
Télécopieur : 819-820-3972

Signature

A Sherbrooke, ce 08/12/2022
(U/m/m/aaa)

Pour maître :

En mon nom personnel

Par la présente, je, Samuel Bouchard, confirme avoir pris possession de la preuve et/ou complément de preuve pour le(s) dossier(s) ci-dessus :

Elément(s) de preuve remis :

Nom de l'avocat : ME Samuel Bouchard

Nom de l'accusé(e) : Vincent Daillau

Nom de dossier : 450-Q1-127954-225

CONFIRMATION DE RECEPTION DE LA PREUVE / COMPLÉMENT DE PREUVE

69
7.12.2022

SPS - VILLE DE SHERBROOKE
IMPRIME D'EVENEMENT GÉNÉRAL
(AGR.ARM/INFILC LESIONS (NIV.2))
EG N° SP 2022-58569



1	Détails de l'évenement
2	Évenements reliés
3	Pièces jointes reliées
4	1. PRÉVUE(S) DOCUMENTAIRE(S) (DOCUMENTS SAISIS) DOCUMENT DE L'UNIVERSITE

Table des matières

Information de l'Événement général

Infraktion commise	AGR.ARM/INFILC LESIONS (NIV.2) - CONSUMMÉ
Statut opérationnel	CLASSE
Adresse	C1 - 2500 BOUL DE L'UNIVERSITE SHERBROOKE
Nom d'endroit	GENIE FACULTÉ
District	4403 Atome 443
Approuvé le	07 DÉCEMBRE 2022
Rappelé le	MERCREDI 07 DÉCEMBRE 2022 09:04
Surnommé	SAVARD, DANIEL
Équipe	ÉQUIPE C ST
Partenaire	1369 - PICARD, MARIE-PHILIPPE

Détails CCSJ

Statut CCSJ	SOLUTIION PAR MISE EN ACCUSAT
Infractiōns commises	AGR.ARM/INFILC LESIONS (NIV.2) - CONSUMMÉ
Genre d'endroit	MANQUE,CONDITIONS PROBA - CONSUMMÉ
Arme utilisée	Arme VERITABLE
Implication	NON, LAFAIRIE N'EST PAS LIÉE A UNE ORGANISATION CRIMINELLE OU A UN GANG DE RUE
Organisation criminelle/gangs	NON
Crime hameux	NON
Cybercriminel	NON
Rapporteur par	DOSSEUR COMPREND ELEMENT(S) PAPIER



[REDACTED]

PL SP 2022 - 58569

Évenements reliés





1/4

Actions	
Dialiane CIP:dialiv2501 est au local C1-3001 et qu'il est interdit d'entrer sur le campus. hot Appel reçu de Antoinne Giguère CIP: giga2802 (Secrétaire de la courtoisie) appelle au SOS pour nous aviser que Vincenot	
2022-12-07 10:23	2022-12-07 10:23 Landry, Stéphane
CHAMPS PERSONNALISÉS	
U des S & CHUS(Campsus principal)Secteur C1	
EMPLACEMENTS	
Redacteur en cours	
Préfet rédacteur Landry, Stéphane	
Statut En travaillement	
Introducution C1-3001 Personne non autorisée Reference rapport #2022-12-06-0030.	
Titre	
Fin 2022-12-07 13:10	
Debut 2022-12-07 10:22	
Type d'événement (début) Mefit : Troubler la paix	
Catégorie Mefit	
INFORMATIONS GÉNÉRALES	
EVENEMENT NO. 2022-12-07-0010	
Rapport d'événement Imprime par Kiono Party le 2022-12-07 13:32 Rôles: Administrateurs	
Université de Sherbrooke	

Description DOCUMENT DE L'UNIVERSITE	Date 07 DECEMBRE 2022
--------------------------------------	-----------------------

Pièce jointe reliée - PREUVES DOCUMENTAIRES (DOCUMENTS SAISIS)

IMPRIME D'EVENEMENT GENERAL	(AGR.ARM/INFILC LESIONS (NIV.2))
EG N° SP 2022-58569	
SPS - VILLE DE SHERBROOKE	

2/4

SPS - VILLE DE SHEBROOKE	EVENEMENT NO. 2022-12-07-0010
2022-12-07 1024	2022-12-07 1024
Landry, Stéphanie	

EG EG - 58569



Lion, Jerome

EVENEMENT NO. 2022-12-07-0010

(AGR.ARM/INFILC LESIONS (NIV.2))

S.P.S - VILLE DE SHERBROOKE
IMPRIME D'ÉVÉNEMENT GÉNÉRAL
EG N° SP 2022-58569

sp3 - WILL THE SILENT PROCESS

IMPRIME DÉVENEMENT GÉNÉRAL
(AGR.ARM/INFILC LESIONS (NIV.2))
EG N° SP 2022-58569



SPS - VILLE DE SHERBROOKE

Francis Lacasse

EG-22 - 58569

Objet: RE: Vincent Dallaire
Giguerre
Jocelyne Faucher, Marc Proulx, Marc Laprade, Anne-Marie Marois, André Fournier, Antoine A.
Envoyé: 7 décembre 2022 07:33
De: Kinouc Party-Turcotte <[REDACTED]>

Bonjour à vous,

La lettre a été remise à l'étudiant à son adresse de Sherbrooke à 7H11 ce matin.

Il a été compris les directives qu'il广泛应用.

La conversation a duré un peu plus de 5 minutes. Aucune animosité, mais une anxiété tangible.

Il a émis des préoccupations à l'égard de ses examens à venir. Nous l'avons redirigé vers les points de contact identifiés

Sommes toutes, ça a bien été et il devrait, selon notre impression, se conformer.

Nous allons ajouter une survillance dans la Faculté de génie dès le 23 décembre (ou avant selon les besoins du). Autant que nous donnera).

Je demeure disponible,

Objet : RE: Vincent Dallaire

Envoyé : 6 décembre 2022 21:57

De : Jocelyne Faucher <[REDACTED]>

Avis de confidentialité : Ce message peut contenir des informations confidentielles ou protégées. Il s'adresse seulement à la personne destinataire visée. Si vous levez l'œil par erreur, je vous prie de m'informer l'autant et de le supprimer complètement de votre système.

Kinouc Party-Turcotte

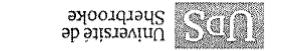
[REDACTED]

Secrétaire générale et vice-présidente à la vie étudiante
Pre-jocelyne Faucher, M.D., MSc, FCMF, ASC
A demain !
Excellent travail d'équipe. Soyez prudent !
Merci beaucoup pour tout le monde.

3

 Université de Sherbrooke

AVIS DE CONFIDENTIALITÉ L'information contenue dans ce courriel est confidentielle. Si vous n'êtes pas le destinataire désigné, veuillez aviser l'expéditeur et supprimer ce courriel. | NOTICE OF CONFIDENTIALITY The information contained in this email is confidential. If you are not the intended recipient, please advise the sender and delete this message.



Mme André Fournier

Merci de votre collaboration !

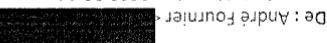
Bonsoir Kinouc,

Voci

la

lettre.

Envoyé : 6 décembre 2022 20:14

Dé : André Fournier <

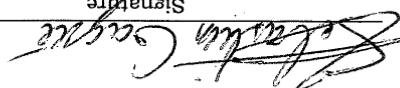
EG.23 - 58569





Plaice de justice de Sherbrooke
375, rue King Ouest, bureau 116
Sherbrooke (Québec) J1H 6B9
Téléphone : 819-822-6970
Télécopieur : 819-820-3972

Signature



(U/m/m/aaa)

A Sherbrooke, ce 12 DEC. 2022

Pour maître : Samuel Boucharde

En mon nom personnel

Par la présente, je, Samuel Boucharde, confirme avoir pris possession de la preuve et/ou complément de preuve pour le(s) dossier(s) ci-dessus :

Élement(s) de preuve remis :

Relevé de la main / Résumé préliminaire et info

Plan d'agrandissement

Nom de l'avocat : Me Samuel Boucharde

Numéro de dossier : 450-01-127954-225 et 127955-222

Nom de l'accusé(e) : Vincent ALLAIRE

CONFIRMATION DE RECEPTION DE LA PREUVE / COMPLÉMENT DE PREUVE

q.12.22
U1

SERVICES JUDICIAIRES CRIMINELS				M013-L366-02	07/12/2022
A N T E C D E N T S * J U D I C I A I R E S				PAGE-G	1
*****				PAGE-D	
GREFFE : 450 DEMANDE : 001	SHERBROOKE	NOM/PRENOM: DALLAIRE , VINCENT	DATE DE NAISSANCE: 09/10/1996		
DATE DE L'INFRACTION	NUMERO DU DOSSIER	ACCUSATION	DATE PEINE	DET AILS DE LA PEINE	
07/12/2022	450-01-127955-222	A VENIR.....:	07/12/2022 15:30 00.03 COMP.	INFRACTION CRIMINELLE	
		01 *733.1(01)B)			
07/12/2022	450-01-127954-225	A VENIR.....:	07/12/2022 15:30 00.03 COMP.	INFRACTION CRIMINELLE	
		01 *266 (1B)			
		02 *264 (01) *264 (03)B)			
		03 *88 (02)B)			
		04 *90 (02)B)			
07/11/2019	200-01-233957-194	01 *270 (01)A) *270 (02)A)	10/05/2021 DECISION ACQUITTE		
17/08/2019	200-01-231107-198	01 *145 (03)B)	10/05/2021 DECISION DECLARE COUPABLE		
			10/05/2021 SURSIS DU PRONONCE DE LA PEINE		
			10/05/2021 PEINE : PROBATION DE 2 ANS SANS SURVEILL.		
			REMARQUE : SUTVI 18 MOIS		
			PAS DE SURAMENDE 200H TC DELAI:18M PROBATION DE 2 ANS SANS SURVEILL.		
			JUGE : BOULET CHRISTIAN		
17/08/2019	200-01-231106-190	01 *264.1(01)A) *264.1(02)B)	10/05/2021 DECISION DECLARE COUPABLE		
			10/05/2021 SURSIS DU PRONONCE DE LA PEINE		

SERVICES JUDICIAIRES CRIMINELS				M013-L366-02	07/12/2022
A N T E C E D E N T S J U D I C I A I R E S				PAGE-G	2
*****				PAGE-D	2
NOM/PRÉNOM: DALLAIRE ,VINCENT			DATE DE NAISSANCE: 09/10/1996		
DATE DE L'INFRACTION	NUMERO DU DOSSIER	ACCUSATION	DATE PEINE	DET A I L S D E LA P E I N E	
15/06/2019	200-01-231108-196	01 *264.1(01)A)	10/05/2021	PEINE : PROBATION DE 2 ANS SANS SURVEILL.	
		*264.1(02)B)	REMARQUE : SUIVI 18 MOIS		
			PEINE : 200H TC DELAI:18M PROBATION DE 2 ANS SANS SURVEILL.		
			JUGE : BOULET CHRISTIAN		
			10/05/2021 DECISION DECLARE COUPABLE		
			10/05/2021 SURSIS DU PRONONCÉ DE LA PEINE		
			10/05/2021 PEINE : PROBATION DE 2 ANS SANS SURVEILL.		
			REMARQUE : SUIVI 18 MOIS		
			PEINE : 200H TC DELAI:18M PROBATION DE 2 ANS SANS SURVEILL.		
			JUGE : BOULET CHRISTIAN		
			10/05/2021 DECISION DECLARE COUPABLE		
			10/05/2021 SURSIS DU PRONONCÉ DE LA PEINE		
			10/05/2021 PEINE : PROBATION DE 2 ANS SANS SURVEILL.		
			PEINE : 200H TC DELAI:18M PROBATION DE 2 ANS SANS SURVEILL.		
			JUGE : BOULET CHRISTIAN		
			10/05/2021 SURSIS DU PRONONCÉ DE LA PEINE		
			10/05/2021 PEINE : PROBATION DE 2 ANS SANS SURVEILL.		

SERVICES JUDICIAIRES CRIMINELS				M013-L366-02	07/12/2022
A N T E C E D E N T S , J U D I C I A I R E S				PAGE-G	3
*****				PAGE-D	3
NOM/PRENOM:	DALLAIRE , VINCENT	DATE DE NAISSANCE:	09/10/1996		
DATE DE L' INFRACTION	NUMERO DU DOSSIER	ACCUSATION	DATE PEINE	DETAILS DE LA PEINE	
28/05/2019	200-01-230904-199	01 *810(01)A) *810(03)	10/05/2021 DECISION RETIRE		
03/05/2018	200-01-219173-188	01 *267(1B)	08/03/2019 DECISION DECLARE COUPABLE		
			20/08/2019 PEINE : EMPRISONNEMENT DE 90 JOURS PROBATION DE 2 ANS SURV.		
			PROBATION		
			REMARQUE : SUIVI 18 MOIS		
			PEINE : EMPRISONNEMENT DE 90 JOURS PROBATION DE 2 ANS SURV.		
			PROBATION		
			JUGE : DE LA SABLONNIERE RENE		
		02 ART: 264.1(1)A) (2)A) CODE CRIMINEL			
			08/03/2019 DECISION DECLARE COUPABLE		
			20/08/2019 PEINE : EMPRISONNEMENT DE 90 JOURS CONCURRENT(S) AU CHEF # 01		
			PROBATION DE 2 ANS SURV. PROBATION		
			REMARQUE : SUIVI 18 MOIS		
			PEINE : EMPRISONNEMENT DE 90 JOURS CONCURRENT(S) AU CHEF # 01		
			PROBATION DE 2 ANS SURV. PROBATION		
			JUGE : DE LA SABLONNIERE RENE		



COPIE PROCUREUR DE LA DEFENSE

Raisons PROCUREUR DE LA DEFENSE
Date libération jeudi 08 décembre 2022
Heure libération 07:24

Autorisé(e) par PSTAT-POSTE STATISTIQUES
Autorisé(e) par 90254-PERREAU, FANNY
Libéré par PSTAT-POSTE STATISTIQUES
Libéré par 1144-LEMIEUX, SYLVAIN

À OUI

Commerce PD - DALLAIRE, VINCENT

** AVERTISSEMENT **

L'information contenue dans ce document est confidentielle et destinée
uniquement à la personne identifiée ci-dessus. Si vous n'êtes pas le
destinataire visé ou la personne identifiée ci-dessus, veuillez aviser notre agent de remettre ce document à son
destinataire, veuillez utiliser notre service de messagerie électronique au (819)
823-8000 p.5560 et nous retourner ce document par la poste au 575, rue
Maurice-Houle, Sherbrooke QC J1H 1X5. TOUTE DISTRIBUTION, REPRODUCTION OU
AUTRE UTILISATION DE CE DOCUMENT PAR UN DESTINATAIRE NON VISÉ EST
STRICTEMENT INTERDITE SOUS PEINE DE SANCTION.

Le bloc cellulaire et certains locaux administratifs du Service de police de Sherbrooke
disposent de caméras de surveillance. Des enregistrements vidéos peuvent exister en
lien avec le présent dossier.
** ENREGISTREMENT VIDÉO **

SPS - VILLE DE SHEBROOKE
IMPRIME DÉVENEMENT GÉNÉRAL
(AGR.ARM/INFILC LESIONS (NIV.2))
EG N° SP 2022-58569



Table des matières

Détails de l'événement	1
Évenements reliés	2
Personnes reliées	2
Documents textes narratif	2

1. PLV 1 - GIUGERE, ANTOINE 2

2. TEM 1 - LACHAPELLE, CHRISTIAN 2

3. CITE 1 - MAHER, HASSAN 2

Information de l'Événement général

Infraction commise	AGRARM/INFILC LESIONS (NIV.2) - CONSUMMÉ
Statut opérationnel	ACTIF
Nom d'endroit	GENIE FACULTÉ
Adresse	C1 - 2500 BOUL DE L'UNIVERSITÉ SHERBROOKE
Rapporté le	07 DÉCEMBRE 2022
District à Sélect 4403	Atome 443
Approuvé le	Par 1169 - SAVARD, DANIEL
Surnom le	MERCREDI 07 DÉCEMBRE 2022 09:04
Soundis par	1370 - BLUDUC, MYRIAM
Equipe	EQUYPE C ST
Partenaire	1369 - PICARD, MARIE-PHILIPPE

Détails CCSJ

Setut CCSJ	SOLUTIONNE PAR MISÉ EN ACCUSAT
Infractions commises	AGRARM/INFILC LESIONS (NIV.2) - CONSUMMÉ
Genre d'endroit	UNIVERSITE
Arme utilisée	COUTEAU
Nature de l'arme	ARME VERITABLE
Implication de	NON. L'AFFAIRE N'EST PAS LIÉE A UNE ORGANISATION CRIMINELLE OU A UN GANG DE RUE
Organisation criminelle	
Gang	
Cybercriminalité	NON
Crime hameux	NON
Projet	AUCUN (SANS OBJET), UNIVERSITE DE SHERBROOKE (EVENEMENT CONCERNANT), SDG NE PAS UTILISER
Rapporté par	DOSSEUR COMPREND ELEMENT(S) PAPIER



Déclaration BLANC
Ethnie

FACTEURS DE LIENS

Couleur des cheveux	BRUNES
Couleur des yeux	VERTS
Stature	Moyenne
Taille	185 CM (6'01 FT)
Langue	FRANÇAIS
Ethnie	BLANC
Citoyenneté	[REDACTED]
Permis de conduire	[REDACTED]
Poids	82 KILOS (181 LBS)
Teint	PÂLE/CLAIR
Lenfilles	VERRES DE CONTACT

DETALS

Genre Téléphone poste

NUMÉROS DE TÉLÉPHONE

Nom(e) le [REDACTED] Adresse Sexe MASCULIN

DETALS SPÉCIFIQUES AU CAS

2. TEM 1 - LACHAPELLE, CHRISTIAN (DETALS SPÉCIFIQUES AU CAS)

Cohabite avec l'accusé NON

Relation avec l'accusé SYMBOLE D'AUTORITE

Vigilume de DUC VOIES DE FAIT (NIV.1) - CONSOMME

Déclaration ECRITE

Ce qui a entraîné AVOCUN (ETAT NORMAL) ETAT

Drogue/alcool AUCUNE BLESSURE VISIBLE

Ethnie BLANC

FACTEURS DE LIENS

Permis de conduire BLANC
Employeur [REDACTED]
Profession [REDACTED]

DETALS

Genre Téléphone poste

NUMÉROS DE TÉLÉPHONE

Nom(e) le [REDACTED] Adresse Sexe MASCULIN

DETALS SPÉCIFIQUES AU CAS

1. PLV 1 - GIGUERE, ANTOINE (DETALS SPÉCIFIQUES AU CAS)

Personnes reliées

PL SP 2022 - 58569

Événements reliés



3. CITE 1 - MAHER, HASSAN (DÉTAILS SPÉCIFIQUES AU CAS)	
DÉTAILS SPÉCIFIQUES AU CAS	
NUMÉROS DE TÉLÉPHONE	
Sexe	MASCULIN
Né(e) le	[REDACTED]
Genre	Téléphone
Adresse	[REDACTED]
Poste	[REDACTED]
DÉTAILS	
Employeur	[REDACTED]
Permis de conduire	[REDACTED]
Profession	[REDACTED]
INCONNU	INCONNU
FRANÇAIS	Langue
INCONNU	Ethnie
[REDACTED]	Ethnie
FACTEURS DE LIENS	
Ethnie INCONNU	



POLICIERES IMPLOIQUES (NOM, Prénom, matricule) :		[P21]	
[P21] [1344] [1354] [DANEAU-DORION, SAMUEL]		[L-A) PERSONNE(S) IMPLIQUEE(S) (NOM, Prénom) :	
[L-B) TEMOIN(S) (NOM, Prénom) :		[L-C) SUSPECT(S) (NOM, Prénom) :	
[L-B1] [1344] [1354] [GIGUERE, ANTOINE]		[L-C1] [1344] [1354] [LACHAPELLE, CHRISTIAN]	
[L-B2] [1344] [1354] [DANEAU-DORION, SAMUEL]		[L-C2] [1344] [1354] [2-EMPLACEMENT/ETAT DES LIEUX] :	
[L-B21] [1344] [1354] [GIGUERE, ANTOINE]		[L-C3] [1344] [1354] [3-MODUS OPERANDI/EATS] :	
[L-B22] [1344] [1354] [DANEAU-DORION, SAMUEL]		[L-C4] [1344] [1354] [SVP Indiquez si votre narration contient un ou plusieurs usages de l'emploi de	
[L-B23] [1344] [1354] [DANEAU-DORION, SAMUEL]		[L-C5] [1344] [1354] [la force (obligatoire) : [AU]	
[L-B24] [1344] [1354] [DANEAU-DORION, SAMUEL]		[L-C6] [1344] [1354] [une brise de Shérbrooke, département Faculté de Génie]	
[L-B25] [1344] [1354] [DANEAU-DORION, SAMUEL]		[L-C7] [1344] [1354] [2500 boulevard de l'Université	
[L-B26] [1344] [1354] [DANEAU-DORION, SAMUEL]		[L-C8] [1344] [1354] [université de Sherbrooke, département Faculté de Génie]	
[L-B27] [1344] [1354] [DANEAU-DORION, SAMUEL]		[L-C9] [1344] [1354] [2-EMPLACEMENT/ETAT DES LIEUX] :	
[L-B28] [1344] [1354] [DANEAU-DORION, SAMUEL]		[L-C10] [1344] [1354] [3-MODUS OPERANDI/EATS] :	
[L-B29] [1344] [1354] [DANEAU-DORION, SAMUEL]		[L-C11] [1344] [1354] [Antoine Giguere : PLV]	
[L-B30] [1344] [1354] [DANEAU-DORION, SAMUEL]		[L-C12] [1344] [1354] [Christien LaChapelle : Present dans le bureau et a aider à maîtriser le sus	
[L-B31] [1344] [1354] [DANEAU-DORION, SAMUEL]		[L-C13] [1344] [1354] [évenement, soit :]	
[L-B32] [1344] [1354] [DANEAU-DORION, SAMUEL]		[L-C14] [1344] [1354] [le 2022-12-07, cst. Proulx et Daneau allons rencontrer les deux témoins du présent	
[L-B33] [1344] [1354] [DANEAU-DORION, SAMUEL]		[L-C15] [1344] [1354] [Antoine Giguere : PLV]	

Document texte narratif



à se rapprocher de son bureau et Giyûre commençait à se sentir en danger. Survant à violenter, Giyûre aurait alors demandé à Vincent de quitter les lieux puisqu'il commençait examen du lendemain et finalement aurait répondu qu'il ferait si jamais il ne pourrait pas aller à son Giyûre, l'autrait questionne sur ce qu'il ferait si l'autrait contracterait et qu'il deviendrait une force très violente lorsqu'il est contrarié et qu'il aurait fait de la prison.

rencontrer, Giyûre aurait questionné Vincent sur ses agissements. Vincent aurait répondu de fait, Vincent a été convogué mardi à 16h30 pour une rencontre. Lors de cette

quiète. Le professeur a tenté de l'en empêcher et Vincent l'a rattrapé de son professionnalisme. Fâché, Vincent aurait tenté de prendre l'ordinaire portable de points sur la note finale. Mais le dénommé Vincent se rattrape en retard à son cours. Un retard entraîne une perte de temps sur la note finale. Mais le dénommé Vincent a été rattrapé par un étudiant du nom de

Vincent Dallaire, survenu ce lundi. Marad de cette semaine, il s'est fait rapporter un événement avec un étudiant du nom de M. Giyûre est directeur des affaires étudiants de la faculté de génie. Parmi ses tâches, il occupe de la discipline.

Résumé déclaration de PLV Antoinette Giyûre prise par 1354

M. Giyûre a par la suite rapporter un événement avec un étudiant de la discipline de génie. Il a également été dans un état de choc. Les agents de sécurité que Vincent avait un 6 pouces, dans sa poche. Les agents lui ont remis, contenant de chasse avec lame d'évasion contreau dans sa poche. Les agents de sécurité que Vincent avait un 6 pouces, dans un état de choc. Les agents de sécurité sont arrivées par la suite et ont procédé au menottage du SUS.

Cela-ci va répondre en possant Vincent jusqu'à l'extérieure du bureau. M. Giyûre voit l'opportunité et en profite pour plaquer Vincent au sol. Celui-ci va répéter au sol. "J'achèverai mon tabarnac", sans effort de résistance.

Vincent va alors donner avec sa main droite une claque au niveau du visage d'Antoine.

Il voit que Vincent se rapproche de plus en plus d'Antoine. La porte fait dos à Vincent alors que deux témoins sont dans le bureau. M. Giyûre mettre à son cheveu. Il va entendre Antoine affirmer d'offrir une distance à son collègue.

Dans le stress. M. Giyûre ne peut dire si il a vu Vincent avec sa main dans la poche,

Il va entendre Antoine lui répéter " Calme-toi, calme-toi, sort ta main de ta poche, ça va être une catastrophe".

Antoine a ouvert la porte de son bureau à Vincent, qui est entré. M. Giyûre va être pendant ce moment en ligne avec la sécurité. Il constate que Vincent a un regard très méprisant envers Antoine, il crée, insulte et sacre contre Antoine mentionnant qu'il est le responsable de son expulsion.

La secrétarie, de bonne foi, va aller ouvrir la porte à Vincent n'ayant pas reconnu que dans les corridors, et lui demande d'appeler immédiatement la sécurité.

Antoine mentionne qu'il vient de voir à travers les fenêtres du bureau Vincent circuler dans le secrétariat de la police. Mais il réussit à trouver ce matin, vers 08h45, M. Giyûre discutait dans le bureau d'Antoine. Le bureau se trouve

de Vincent et des mesures de sécurité pour le personnel. Une cellule de crise avait été créée pour procéder à l'expulsion dans ses propos. Vincent aurait été arrêté et été arrêté pour être menacé.

De sa connaissance, il sait que son collègue Antoine a rencontré Vincent durant l'après-midi. La rencontre ne se serait pas bien déroulée, Vincent aurait été agressé et été menacé.

Le professeur n'a pas voulu porter plainte, mais la situation est parvenue jusqu'à la direction.

M. Giyûre est adjoint à la direction des affaires étudiants à la faculté de génie. Il a été mis au courant hier matin, que l'équipe Vincent aurait été arrêté au cours, ce qui lui entraîne une perte de classe, après qu'il soit arrivé en retard au cours, ce qui lui entraîne une perte de points.

Résumé de déclaration de Christiane Lacchapelie pris par 1344

rencontré, un agent de sécurité serrait alors porteur une lettre chez Vincent pour lui mentionnée qu'il était suspendu et interdit de l'université de Sherbrooke.



Maher ne veut pas porter plainte pour le moment. Il est au courant des événements qui se sont produits aujourd'hui. Il dit craindre pour sa sécurité et que lui et sa femme déclairent.

Le 2022-12-05 à 12h30, j'ai parlé par téléphone avec M. Hassan MAHER. Il sagit du professeur victime de voie de fait lundi le 5 décembre. Il m'explique les événements, soit que Vincenot Dallaire est arrivé en retard à son cours. Dallaire était mécontent qu'il souligne son retard. Dallaire est donc arrivé sur l'ordinairement à Maher pour demander à Dallaire de laisser son ordinateur. Lorsque Maher s'est approché pour inscrire lui-même présent sur le registre de présence. Dallaire tenait une cassette dans sa main et a été témoin et criminelle pour empêcher Maher de faire reculer l'épaule de Maher. Toute la classe a été témoin et criminelle pour empêcher Maher de faire reculer l'épaule de Maher.

Le 2022-12-05 à 12h30, j'ai parlé par téléphone avec M. Hassan MAHER. Il sagit du professeur victime de voie de fait lundi le 5 décembre. Il m'explique les événements, soit que Vincenot Dallaire est arrivé en retard à son cours. Dallaire était mécontent qu'il souligne son retard. Dallaire est donc arrivé sur l'ordinairement à Maher pour demander à Dallaire de laisser son ordinateur. Lorsque Maher s'est approché pour inscrire lui-même présent sur le registre de présence. Dallaire tenait une cassette dans sa main et a été témoin et criminelle pour empêcher Maher de faire reculer l'épaule de Maher.

SVP indiquez si votre narration contient un ou plusieurs usages de l'emploi de la force (obligatoire) : [AU]

3-MODUS OPERANDI/FAITS:

2-EMPLACEMENT/ETAT DES LIEUX:

1-C) SUSPECT(S) (NOM, Prénom):

1-B) TÉMOIN(S) (NOM, Prénom):

1-A) PERSONNE(S) IMPLICUE(S) (NOM, Prénom):

POLICIERS IMPLICUES (NOM, Prénom, matricule):

COMPLIMENT

Date/heure MERCREDI 07 DECEMBRE 2022 13:09

Auteur 1370 BOLDUC, MYRIAM

CONTACT AVEC HASSEN MAHER

Narratif COMPLIMENT-2



(AGRARM/INFILC LESIONS (NIV.2))

IMPRIME D'EVENEMENT GENERAL

EG N° SP 2022-58569

4-OBJETS VOLFS (SOMMATE) /DOMMAGES:
 5-OBJETS SAVISIS:
 6-INDICES/PREUVES:
 7-REMARQUES:

[] []
 [] []
 [] []
 [] []
 [] []
 [] []
 [] []

sont interrogés même en étant à la maison. J'ai expliquée les avantages à M. Maher de porter
 conjointe et nous rappeller si il change d'idée.]



4-OBJETS VOLÉS (SOMMAIRE)/DOMMAGES:

A 2 moments distincts durant l'incarcération et la procédure d'écrou, CST Picard demande à [REDACTED] de sécuriser de l'université l'ont appuyé contre le sol.

[REDACTED] nous répond qu'il va être correct.

La poitrine est touché avec la main la douleur du côté droit près de l'épaule. Nous lui demandons de quel genre de douleur il sait et il nous répond qu'il a mal car les gardiens [REDACTED]

Lors de la fouille à l'arrivée au bloc cellulaire, DALLARGE se plaint de douleur à [REDACTED]

SVP indiquez si votre narration contient un ou plusieurs usages de l'emploi de la force (obligatoire) : [AU]

3-MODUS OPERANDI/FAITS:

2-EMPLACEMENT/ETAT DES LIEUX:

1-C) SUSPECT(S) (NOM, Prénom):

1-B) TÉMOIN(S) (NOM, Prénom):

1-A) PERSONNE(S) IMPLICUE(S) (NOM, Prénom):

POLICIER(S) IMPLICUE(S) (NOM, Prénom, matricule):

COMPLÉMENT

Date-heure MERCREDI 07 DECEMBRE 2022 13:21

Auteur 1369 PICARD, MARIE-PHILIPPE

[B24]

PICARD, MARIE-PHILIPPE

Narratif COMPLÉMENT-3





7-REMARQUES :

6-INDICES/PREUVES :

5-OBJETS SAISIS :

*** FIN DE L'IMPRIME ***





COPIE PROCUREUR DE LA DEFENSE

Raisons PROCUREUR DE LA DEFENSE
Date libération mercredi 07 décembre 2022
Heure libération 12:42

Autorisé(e) par PSTAT-POSTE STATISTIQUES
Autorisé(e) par 90254-PERREAULT, FANNY
Libéré par PSTAT-POSTE STATISTIQUES
Libéré par 90254-PERREAULT, FANNY

Commerce PD - DALLAIRE, VINCENT

A QUI

L'information contenue dans ce document est confidentielle et destinée
uniquement à la personne identifiée ci-dessus. Si vous n'êtes pas le
destinataire visé ou la personne chargée de remettre ce document à son
destinataire, veuillez aviser notre agent de liaison par téléphone au (819)
823-8000 p.5560 et nous retourner ce document par la poste au 575, rue
Maurice-Houle, Shebrooke QC J1H 1X5. TOUTE DISTRIBUTION, REPRODUCTION OU
AUTRE UTILISATION DE CE DOCUMENT PAR UN DESTINATAIRE NON VISÉ EST
STRICTEMENT INTERDITE SOUS PEINE DE SANCTION.
** ENREGISTREMENT VIDÉO **

Le bloc cellulaire et certains locaux administratifs du Service de police de Shebrooke
disposent de caméras de surveillance. Des enregistrements vidéos peuvent exister en
lien avec le présent dossier.



SPS - VILLE DE SHERBROOKE
IMPRIME D'EVENEMENT GENERAL
(AGR.ARM/INFILC LESIONS (NIV.2))
EG N° SP 2022-58569

Table des matières

1	Détails de l'évenement
2	Personnes relées
2	Commerces relées
2	Document texte narratif
2	Rapport de biens et pièces à conviction
9	1. Rapport Biens/pièces à conviction n° 2258569 (Saisi)
10	Pièces jointes relées
11	1. HISTORIQUE D'ARRESTATION DALLAIRE, VINCENT
13	2. DECLARATION STATUAIRE LACHAPELLE, CHRISTIAN
15	3. DECLARATION STATUAIRE GIUGURE, ANTOINE
18	4. PREUVE DOCUMENTAIRES (DOCUMENTS SAISIS) COUTEAU
19	5. CALPEIN DE NOTES M. BOLDUC
20	6. PREUVE DOCUMENTAIRES (DOCUMENTS SAISIS) ORDONNANCE DE PROBATION
22	7. DEMANDE D'INTERDIT DES PROCÉDURES DALLAIRE, VINCENT

SPS - VILLE DE SHEBROOKE

(AGR.ARM/INFLIC LESIONS (NIV.2))

EG N° SP 2022-58569



Information de l'Événement général

Infraktion commise	AGR.ARM/INFLIC LESIONS (NIV.2) - CONSUMME
Statut opérationnel	CLASSE
Adresse	C1 - 2500 BOUL DE L'UNIVERSITE SHEBROOKE
Nom d'endroit	GENIE FACULTE
District	443
Approuvé le	07 DECEMBRE 2022
Rappelé le	MERCREDI 07 DECEMBRE 2022 09:04
Surnommé	MERREDID 07 DECEMBRE 2022 09:04
Sousmis par	1370 - BOLDUC, MYRIAM
Équipe	ÉQUIPE C ST
Par	1169 - SAVARD, DANIEL
Partenaire	1369 - PICARD, MARIE-PHILIPPE

Détails CCSJ

Statut CCSJ	SOLUTIONNÉ PAR MISÉ EN ACCUSAT
Infracteur commis	AGR.ARM/INFLIC LESIONS (NIV.2) - CONSUMME
Préférence	PROFESSOR DES MENACES - CONSOMME
Propriété	POSSESSION D'ARMES - CONSOMME
Genre d'endroit	MANQUE CONDUCTIONS PROBA - CONSOMME
Arme utilisée	NATURE D'ARME VERITABLE
Implication de	NON, LAFAIRE NEST PAS LIÉE A UNE ORGANISATION CRIMINELLE OU A UN GANG DE RUE
Gang	ORGANISATION CRIMINELLE /
Oyబerminiaře	NON
Crime halieut	NON
Projet	AUCUN (SANS OBJET), UNIVERSITE DE SHEBROOKE (EVENEMENT CONCERNANT), SDG NE PAS UTILISER I
Rapporteur par	DOSSEIR COMPREND ELEMENT(S) PAPIER

Statut CCSJ	SOLUTIONNÉ PAR MISÉ EN ACCUSAT
Infracteur commis	AGR.ARM/INFLIC LESIONS (NIV.2) - CONSUMME
Préférence	PROFESSOR DES MENACES - CONSOMME
Propriété	POSSESSION D'ARMES - CONSOMME
Genre d'endroit	MANQUE CONDUCTIONS PROBA - CONSOMME
Arme utilisée	NATURE D'ARME VERITABLE
Implication de	NON, LAFAIRE NEST PAS LIÉE A UNE ORGANISATION CRIMINELLE OU A UN GANG DE RUE
Gang	ORGANISATION CRIMINELLE /
Oyబerminiaře	NON
Crime halieut	NON
Projet	AUCUN (SANS OBJET), UNIVERSITE DE SHEBROOKE (EVENEMENT CONCERNANT), SDG NE PAS UTILISER I
Rapporteur par	DOSSEIR COMPREND ELEMENT(S) PAPIER

Document texte narratif

Le suspect Dallas a été arrêté au poste de police. Aucune question ne lui ait posé durant le transport. Une fois arrivé au poste, il a été fouillé puis transféré dans le bloc cellulaire. Nous lui redemandons s'il veut contacter un avocat et il dit que non. Il explique que ça sera à rien, que l'avocat va juste le faire envoyer en psychiatrie pour se faire piéger. Nous lui demandons s'il veut contacter un avocat et il dit que non. Il suspend le transport. Une fois arrivée au poste, il a été fouillé puis transférer dans le bloc cellulaire.

Le suspect Dallas a été arrêté au poste de police. Aucune question ne lui ait posé durant le transport. Une fois arrivé au poste, il a été fouillé puis transférer dans le bloc cellulaire. Nous lui redemandons s'il veut contacter un avocat et il dit que non. Il explique que ça sera à rien, que l'avocat va juste le faire envoyer en psychiatrie pour se faire piéger. Nous lui redemandons s'il veut contacter un avocat et il dit que non. Il suspend le transport. Une fois arrivé au poste, il a été fouillé puis transférer dans le bloc cellulaire.

Il brise donc sa condition de garder la paix et avoue une bonne condamne est donc assister vers le véhicule de patrouille. Une fois dans le véhicule de patrouille, je valide l'identité du suspect. De fois alors qu'il a des conditions à respecter dans une probation. Il me répond «oui». Il me répond «oui». Il me répond «oui». Il me répond «oui». Nous quittons l'avenue et avons profité des menaces et lui donne ses droits (silence), mise en garde et arme et avons profité des menaces et lui donne ses droits (silence), mise en garde et avec ses informations, Cst Bolduc, je procède à l'arrestation de Dallas pour agression avec Cst Bolduc.

Nous arrivons dans le local en question et le suspect Dallas est couché au sol avec nous. Il nous informe que le suspect est maltraité et menotté. Nous arrivons sur place en même temps que Sgt Champagne et les Cst Deneau-Dorion et Cst Létourneau, qui sont aussi présentes. Un gardien de sécurité nous attend à la porte du pavillon et nous sommes dans une cour en cours de rénovation. Il nous demande d'attendre avant de procéder.

Il nous informe que le suspect est maltraité et menotté. Nous arrivons sur place en même temps que Sgt Champagne et les Cst Deneau-Dorion et Cst Létourneau, qui sont aussi présentes. Un gardien de sécurité nous attend à la porte du pavillon et nous sommes dans une cour en cours de rénovation. Il nous demande d'attendre avant de procéder.

Nous arrivons dans le local en question et le suspect Dallas est couché au sol avec nous. Il nous informe que le suspect est maltraité et menotté. Nous arrivons sur place en même temps que Sgt Champagne et les Cst Deneau-Dorion et Cst Létourneau, qui sont aussi présentes. Un gardien de sécurité nous attend à la porte du pavillon et nous sommes dans une cour en cours de rénovation. Il nous demande d'attendre avant de procéder.

Il nous informe que le suspect est maltraité et menotté. Nous arrivons sur place en même temps que Sgt Champagne et les Cst Deneau-Dorion et Cst Létourneau, qui sont aussi présentes. Un gardien de sécurité nous attend à la porte du pavillon et nous sommes dans une cour en cours de rénovation. Il nous demande d'attendre avant de procéder.

Il nous informe que le suspect est maltraité et menotté. Nous arrivons sur place en même temps que Sgt Champagne et les Cst Deneau-Dorion et Cst Létourneau, qui sont aussi présentes. Un gardien de sécurité nous attend à la porte du pavillon et nous sommes dans une cour en cours de rénovation. Il nous demande d'attendre avant de procéder.

Il nous informe que le suspect est maltraité et menotté. Nous arrivons sur place en même temps que Sgt Champagne et les Cst Deneau-Dorion et Cst Létourneau, qui sont aussi présentes. Un gardien de sécurité nous attend à la porte du pavillon et nous sommes dans une cour en cours de rénovation. Il nous demande d'attendre avant de procéder.

Il nous informe que le suspect est maltraité et menotté. Nous arrivons sur place en même temps que Sgt Champagne et les Cst Deneau-Dorion et Cst Létourneau, qui sont aussi présentes. Un gardien de sécurité nous attend à la porte du pavillon et nous sommes dans une cour en cours de rénovation. Il nous demande d'attendre avant de procéder.

Il nous informe que le suspect est maltraité et menotté. Nous arrivons sur place en même temps que Sgt Champagne et les Cst Deneau-Dorion et Cst Létourneau, qui sont aussi présentes. Un gardien de sécurité nous attend à la porte du pavillon et nous sommes dans une cour en cours de rénovation. Il nous demande d'attendre avant de procéder.

Il nous informe que le suspect est maltraité et menotté. Nous arrivons sur place en même temps que Sgt Champagne et les Cst Deneau-Dorion et Cst Létourneau, qui sont aussi présentes. Un gardien de sécurité nous attend à la porte du pavillon et nous sommes dans une cour en cours de rénovation. Il nous demande d'attendre avant de procéder.

Il nous informe que le suspect est maltraité et menotté. Nous arrivons sur place en même temps que Sgt Champagne et les Cst Deneau-Dorion et Cst Létourneau, qui sont aussi présentes. Un gardien de sécurité nous attend à la porte du pavillon et nous sommes dans une cour en cours de rénovation. Il nous demande d'attendre avant de procéder.

Il nous informe que le suspect est maltraité et menotté. Nous arrivons sur place en même temps que Sgt Champagne et les Cst Deneau-Dorion et Cst Létourneau, qui sont aussi présentes. Un gardien de sécurité nous attend à la porte du pavillon et nous sommes dans une cour en cours de rénovation. Il nous demande d'attendre avant de procéder.

Il nous informe que le suspect est maltraité et menotté. Nous arrivons sur place en même temps que Sgt Champagne et les Cst Deneau-Dorion et Cst Létourneau, qui sont aussi présentes. Un gardien de sécurité nous attend à la porte du pavillon et nous sommes dans une cour en cours de rénovation. Il nous demande d'attendre avant de procéder.

Il nous informe que le suspect est maltraité et menotté. Nous arrivons sur place en même temps que Sgt Champagne et les Cst Deneau-Dorion et Cst Létourneau, qui sont aussi présentes. Un gardien de sécurité nous attend à la porte du pavillon et nous sommes dans une cour en cours de rénovation. Il nous demande d'attendre avant de procéder.

Il nous informe que le suspect est maltraité et menotté. Nous arrivons sur place en même temps que Sgt Champagne et les Cst Deneau-Dorion et Cst Létourneau, qui sont aussi présentes. Un gardien de sécurité nous attend à la porte du pavillon et nous sommes dans une cour en cours de rénovation. Il nous demande d'attendre avant de procéder.

Il nous informe que le suspect est maltraité et menotté. Nous arrivons sur place en même temps que Sgt Champagne et les Cst Deneau-Dorion et Cst Létourneau, qui sont aussi présentes. Un gardien de sécurité nous attend à la porte du pavillon et nous sommes dans une cour en cours de rénovation. Il nous demande d'attendre avant de procéder.

Il nous informe que le suspect est maltraité et menotté. Nous arrivons sur place en même temps que Sgt Champagne et les Cst Deneau-Dorion et Cst Létourneau, qui sont aussi présentes. Un gardien de sécurité nous attend à la porte du pavillon et nous sommes dans une cour en cours de rénovation. Il nous demande d'attendre avant de procéder.

Il nous informe que le suspect est maltraité et menotté. Nous arrivons sur place en même temps que Sgt Champagne et les Cst Deneau-Dorion et Cst Létourneau, qui sont aussi présentes. Un gardien de sécurité nous attend à la porte du pavillon et nous sommes dans une cour en cours de rénovation. Il nous demande d'attendre avant de procéder.

Il nous informe que le suspect est maltraité et menotté. Nous arrivons sur place en même temps que Sgt Champagne et les Cst Deneau-Dorion et Cst Létourneau, qui sont aussi présentes. Un gardien de sécurité nous attend à la porte du pavillon et nous sommes dans une cour en cours de rénovation. Il nous demande d'attendre avant de procéder.



SPS - VILLE DE SHERBROOKE

(AGRARM/INFILC LESIONS (NIV.2))

IMPRIME DEVENEMENT GÉNÉRAL

EG N° SP 2022-58569

Suite à la prise des déclara tions des événements auxquels, nous apprenons que le tout a commencé lundi 16 décembre alors que Dalilatine serrait arrivée en retard à un cours. Le procureur aurait demandé Dalilatine et ses lignes de professer sur un sujet d'actualité. Nous allons prendre contact avec lui afin de savoir si il désire porter plainte.

CONCLUSIÖN :
Dallalate est incarcere dans la cellule H-02 et sera garde detenu pour comparution pour eviter la recidive et proteger les victime .
Après verification du D.N.M , l'évenement pour lequel Dallalate a une probatian est survenu le 2019-06-15 et il s'agit d'un dossier de menace envers un professeur de l'universite de Laval et survenu sur le campus de l'universite Laval . Enormement de similitude avec notre dossier .

SATISFICE COUTEAU :
Le couteaun Satisfi est le couteaun remis par La sécurité du Québec dans les poches du suspent Dallaire. Il s'agit d'un couteaun de chasseur de La marquise Black Ridge, La lame plate une longueur de 10,5cm. Il étaie dans un étui partiel en cuir brun. Photo : Joëntes au desserte et couteaun place aux échibits.

je prends contact avec Cst Deneau-Dorion qui prend les déclaratons des témoins affin d'avoir plus de détails sur l'évenement et si Y a une nouvelle infraction. Cst Deneau- Dorion m'informe alors que le couteau se trouvait dans la poche du suspect, qu'il avait la main dans cette poche et qu'il a verbalisé que le coureau sur lui. Avec ses informations, nous informons Dallaire qu'il est aussi arrêté pour un port d'arme dans un désemen dangereux. Ses droits lui sont à nouveau donnés, je lui redemande si il veut appeler un avocat et il répond «faut j'y pense». Il envoie une enveloppe et va en appeler un. Il n'a pas d'avocat en particulier et veut appeler L'aide Juridique.

1, existe n'importe quel service de garage gratuit. D'ailleurs ne veut pas en appeler un. Il est aussi dans la salle 0401 durant la procédure d'écrivoi. Nous prenons ses empreintes digitales.





(2 CHEFS)
ART 264.1(1) (A) (2) (B) CC
ART 145(3) (B) CC
(SP QUÉBEC
608362093821)

(DCN11922905318033523104)
ART 145(3) (B) CC
A UN ENGAGEMENT
(4) OMISSION DE SE CONFORMER

(3) PROFESSER DES MENACES
ART 264.1(1) (A) (2) (B) CC
ART 264.1(1) (A) (2) (B) CC
A UN ENGAGEMENT
(4) OMISSION DE SE CONFORMER

*PUN DES CONDAMNATIONS ET LIBERATIONS

TRAITEMENT DU CIPC DU 2022-12-07 10:43:34 AU 2022-12-07 10:43:34

<p>Narratif MANQUEMENT AUX CONDITIONS - 1</p> <p>Auteur 1370 BOLDUC, MYRAM</p> <p>Date/heure MERCREDI 07 DECEMBRE 2022 11:20</p> <p>MANGUEMENT(S) AUX CONDITIONS</p>	
<p>NOM, Prénom [DALLAIRE, VINCENT]</p>	
<p>[X] PROBATION Numéro de cause: [200-01-231106-190 / 200-01-231108-196]</p>	
<p>NE PAS TROUBLER L'ORDRE PUBLIC ET AVOIR UNE BONNE CONDUITE</p>	
<p>Conditio(n)s :</p> <p>[] PROMESSE Numéro d'événement police: [QUB-190816-00408/QUB-190621-00109]</p> <p>[] ORDONNANCE Numéro de cause: [2021-05-10] Exp.: [2023-05-09]</p> <p>[] ENGAGEMENT Date entrée en vigueur: [] Exp.: []</p>	
<p>Conditio(n)s :</p> <p>[] PROMESSE Numéro d'événement police: []</p> <p>[] ORDONNANCE Numéro de cause: []</p> <p>[] ENGAGEMENT Date entrée en vigueur: [] Exp.: []</p>	
<p>Conditio(n)s :</p> <p>[] PROMESSE Numéro d'événement police: []</p> <p>[] ORDONNANCE Numéro de cause: []</p> <p>[] ENGAGEMENT Date entrée en vigueur: [] Exp.: []</p>	
<p>Conditio(n)s :</p> <p>[] PROMESSE Numéro d'événement police: []</p> <p>[] ORDONNANCE Numéro de cause: []</p> <p>[] ENGAGEMENT Date entrée en vigueur: [] Exp.: []</p>	
<p>Conditio(n)s :</p> <p>[] PROMESSE Numéro d'événement police: []</p> <p>[] ORDONNANCE Numéro de cause: []</p> <p>[] ENGAGEMENT Date entrée en vigueur: [] Exp.: []</p>	
<p>Narratif PROBATION Numéro de cause: []</p>	
<p>Conditio(n)s :</p> <p>[] ORDONNANCE DE MISÉ EN LIBERTÉ []</p> <p>[] PROBATION Numéro de cause: []</p>	
<p>Conditio(n)s :</p> <p>[] ORDONNANCE DE MISÉ EN LIBERTÉ []</p> <p>[] PROBATION Numéro de cause: []</p>	
<p>Conditio(n)s :</p> <p>[] ORDONNANCE DE MISÉ EN LIBERTÉ []</p> <p>[] PROBATION Numéro de cause: []</p>	
<p>Narratif:</p>	



Rapport de Biens/pièces à conviction

DETALS DU RAPPORT	
Numéro du rapport	2258569
Numéro du datant du	MERCREDI 07 DECEMBRE 2022
Par	1370 BOLDUC, MYRIAM
Statut actuel	SAINS
Energie/strukturale	Par
Raison de la saisie	ARTICLES(S) SAISI(S)
Autofrite responsabile de	CODE CRIMINEL
la saisie	SANS MANDAT
Method de saisie	Par
Reason de la saisie	ARTICLES(S) SAISI(S)
Autofrite responsabile de	CODE CRIMINEL
la saisie	SANS MANDAT
Numero d'EG relle	EG SP 2022-58569
Numero d'assurance	NON
Lettre de cle d'assurance	DANS LA FACULTÉ DE GENIE
Remarques	ENDROIT REÇUPLÉ CI - 2500 BOUL DE L'UNIVERSITÉ, SHEBROOKE
Nom d'endroit	FACULTÉ GENIE
district 4A	District 443
Biens relles	1
PIECE A CONVICITION - ARTICLE	
Statut	SAINS
Numero d'etiquette	2258569-1
Genre	EQUIPEMENT DE SPORT ET LOISIR
Nom commun	COUTEAU
Marque	ELK RIDGE
Nombre de pieces	1
Description	COUTEAU AVEC ETUI EN CUIR BRUN.
N° fiche	F90466
Laame	10,5CM
Empacement de la saisie	REMIS PAR UN AGENT DE SECURITE
Date de la saisie	07 DECEMBRE 2022
Heure de la saisie	09:13





Q-7204-1 Histoire d'arrestation (2009-Q8)

Page 2 de 2

REDACTION																				
<p style="text-align: right;">(1369) MPP</p> <p>10/22 Inactivation dates H-02.</p> <p>10/20 Gm de l'apprl.</p> <p>10/18 Ms BOLUCARD hews rappel. Best communication avec DALLARIE.</p> <p>10/15 Mr Gagné hews must en attente.</p> <p>10/03 Nous n'avions toujours pas de retour, cst BOLUC rappel.</p> <p>4 m Acid juidique.</p> <p>4 Description</p>																				
<table border="1"> <tr> <td>4A</td> <td>EG 2011 -</td> <td>EG 2042 -</td> <td>58569</td> <td colspan="3">Numéro d'enregistrement</td> </tr> <tr> <td colspan="4">Police Ville de Sherbrooke</td> <td colspan="3">Reserve administrative</td> </tr> </table>							4A	EG 2011 -	EG 2042 -	58569	Numéro d'enregistrement			Police Ville de Sherbrooke				Reserve administrative		
4A	EG 2011 -	EG 2042 -	58569	Numéro d'enregistrement																
Police Ville de Sherbrooke				Reserve administrative																
HISTORIQUE ARRESTATION - SUITE																				
<p>(AGRARM/INFILC LESIONS (NIV.2))</p> <p>IMPRISE D'EVENEMENT GENERAL</p> <p>EG N° SP 2022-58569</p> <p>SPS - VILLE DE SHERBROOKE</p>																				



Le Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC) a été avisé de cette déclaration.

Nom : ACHAFELLE		Prénom : Christian		DÉCLARATION			
Commissaire à l'assassinat (Signature)	Endroit de prise de la déclaration :	Numéro d'enregistrement	Numéro d'enregistrement	DS	Police		
09/11/2022	2500 S110 Université	1419	EG 20322 - 59569				
Pièce jointe relâche - DÉCLARATION STATUTAIRE							
Description LACHAPELLE, CHRISTIAN							
Date 07 DECEMBRE 2022							
IMPRISE D'EVENEMENT GÉNÉRAL							
(AGR.ARM/INFLIC LESIONS (NIV.2))							
EG N° SP 2022-58569							
SPS - VILLE DE SHEBROOKE							
Signature : 							
Déclarant : 							
Témoin n°2 (titres nommés) : 							
Témoin n°1 (titres nommés) : 							
L'ACTE D'ACCUSATION							
La loi de la preuve du Canada.							
Je déclare solennellement que ladite déclaration est véritable et ayante la même valeur qu'à la date de celle-ci si elle était sous serment conformément à la loi de la preuve du Canada.							
Personne déclarante (titres nommés)							
Signature : 							
Nom : LACHAPELLE, Christian							
Prénom : Christian							
Date : 21/11/2022							
Marque : 113419							
Signature : 							
Déclarant fait le devant moi							
Le _____ de _____ de _____ à _____ dans la ville de _____ dans la province de _____ au Canada.							
J'atteste que je suis le déclarant nommé ci-dessus et que je déclare la vérité de ce que je déclare ci-dessous.							
28. Je déclare, à l'heure actuelle, que je suis dans la province de _____ au Canada.							
27. Je déclare, à l'heure actuelle, que je suis dans la province de _____ au Canada.							
26. Je déclare, à l'heure actuelle, que je suis dans la province de _____ au Canada.							
25. Je déclare, à l'heure actuelle, que je suis dans la province de _____ au Canada.							
24. Je déclare, à l'heure actuelle, que je suis dans la province de _____ au Canada.							
23. Je déclare, à l'heure actuelle, que je suis dans la province de _____ au Canada.							
22. Je déclare, à l'heure actuelle, que je suis dans la province de _____ au Canada.							
21. Je déclare, à l'heure actuelle, que je suis dans la province de _____ au Canada.							
20. Je déclare, à l'heure actuelle, que je suis dans la province de _____ au Canada.							
19. Je déclare, à l'heure actuelle, que je suis dans la province de _____ au Canada.							
18. Je déclare, à l'heure actuelle, que je suis dans la province de _____ au Canada.							
17. Je déclare, à l'heure actuelle, que je suis dans la province de _____ au Canada.							
16. Je déclare, à l'heure actuelle, que je suis dans la province de _____ au Canada.							
15. Je déclare, à l'heure actuelle, que je suis dans la province de _____ au Canada.							
14. Je déclare, à l'heure actuelle, que je suis dans la province de _____ au Canada.							
13. Je déclare, à l'heure actuelle, que je suis dans la province de _____ au Canada.							
12. Je déclare, à l'heure actuelle, que je suis dans la province de _____ au Canada.							
11. Je déclare, à l'heure actuelle, que je suis dans la province de _____ au Canada.							
10. Je déclare, à l'heure actuelle, que je suis dans la province de _____ au Canada.							
09. Je déclare, à l'heure actuelle, que je suis dans la province de _____ au Canada.							
08. Je déclare, à l'heure actuelle, que je suis dans la province de _____ au Canada.							
07. Je déclare, à l'heure actuelle, que je suis dans la province de _____ au Canada.							
06. Je déclare, à l'heure actuelle, que je suis dans la province de _____ au Canada.							
05. Je déclare, à l'heure actuelle, que je suis dans la province de _____ au Canada.							
04. Je déclare, à l'heure actuelle, que je suis dans la province de _____ au Canada.							
03. Je déclare, à l'heure actuelle, que je suis dans la province de _____ au Canada.							
02. Je déclare, à l'heure actuelle, que je suis dans la province de _____ au Canada.							
01. Je déclare, à l'heure actuelle, que je suis dans la province de _____ au Canada.							

Q-5110 Déclaration statutaire (2019-11)

Le Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC) a été avisé de cette déclarat

PERSONNE DECLARANTE		Périmètre déclarante (étiers moulées)		Témoignage n°1 (étiers moulées)		Témoignage n°2 (étiers moulées)	
Date	Signature	Date	Signature	Date	Signature	Date	Signature
21/03/2016		21/03/2016		21/03/2016		21/03/2016	
L'AGENCE D'AMBIANCE - 36, RUE PIERRE PASSE 511 A FOUJARDIS PRÉS DE VILLEFRANCHE SUR SAONE 69120 ALÈS							
Déclarant : M. GUY ANDRIEU							
N° de l'agent technique : 15185161							
Numéro d'identification : EG 20132-1							
Nom et prénom : KERSEVE ADMINISTRATION							
01 02 03 04 05 06 07 08 09 09 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36 37							

DECLARATION STATUTAIRE



108



O-5110 Déclaration statutaire (2019-11) Page 1 de 3

Le Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC) a été avisé de cette déclaration.

Prénom	Nom	Date de naissance	Date à jour	Mois
Giguere	Anholt	1993-08-15	2023-12-01	Decembre
Commune de résidence à l'époque de la déclaration				
Nom : Ville : Date : Mois : Signature : Date : Lieu : Membre : Date : Lieu : Membre :				
Témoin n°1 (lettres manuscrites)				
Nom : Signature : Date : Lieu : Membre : Nom : Signature : Date : Lieu : Membre :				
Témoin n°2 (lettres manuscrites)				
Nom : Signature : Date : Lieu : Membre : Nom : Signature : Date : Lieu : Membre :				
Personne déclarante (lettres manuscrites)				
Nom : Signature : Date : Lieu : Membre : Nom : Signature : Date : Lieu : Membre :				
Le déclarant déclare solennellement que la date déclarée est véritable et ayant le même effet qu'il ait été déclaré solennellement à la loi de la province du Canada.				
PERSONNE DÉCLARANTE				

28 demande du quinze pour la sorte pris de mon bureau, dans l'après-midi du 11 juillet
 27 nom bureaux de n'importe quel organisme pour ce qu'il y a de demandé du quinze. Je le ai
 26 vivement. A 10 heures, j'ai été contacté par un maître avocat pour lui faire une déclaration.
 25 (personne qui) a fait en la compagnie de la police pour l'assurer de la sécurité, il devrait
 24 être qu'il a été se passer 5 jours. Il n'est pas à son avantage de faire cela.
 23 de l'an prochain sur l'avenue de l'Union, dans les négociations. Peut-être que le 11 mai
 22 devant la Haute Cour de l'Ontario sans examen du témoignage, il y a une date future
 21 il suffit de dire que, au cours de la présente. Il a demandé sur
 20 que j'aurais des points de l'autre partie lorsqu'il fut contacté il devrait me lancer.
 19 mais il ne questionnerai sur ses agissements de la veille. Cela est à faire dans
 18 lorsque j'assis à la table basse qu'il se trouvait devant mon bureau. Je me suis
 17 fait faire une demande à mon bureau de faire. Lorsque Vaudreuil est arrivé dans mon
 16 cabinet également au contraire de la norme et il a alors fait la demande à la bureau
 15 pour faire une preuve que j'avais un mauvais présentation. Pour ce faire il a demandé
 14 j'avais aussi, les années dernières, il a été à l'heure d'heure dans le conseil municipal
 13 comme un Vieux à mon bureau le lendemain pour faire une demande pour 16630. Lorsque
 12 nous avons été pour faire une demande pour la partie. Sauf toutefois de la
 11 il faut faire savoir que pour le représentant. Vaudreuil a donc fait une demande
 10 lorsque Vaudreuil a fait une demande pour la partie. Vaudreuil a donc fait une
 09 a fait une demande pour la partie. Il suffit d'appeler la personne à laquelle
 08 et arrive en retard, le quinze dans une ville à Vaudreuil son nom, jusqu'à ce qu'il soit
 07 dans l'heure. Si la veille, que j'arrive à l'heure en retard, il a été arrêté en retard à son tour. Lorsque j'
 06 en 1700 sa présence en retard, alors que l'heure de l'heure de l'heure de l'heure de l'heure de l'
 05 il a été arrêté en retard, alors que l'heure de l'heure de l'heure de l'heure de l'heure de l'
 04 lorsque j'arrive à l'heure de l'heure de l'heure de l'heure de l'heure de l'heure de l'
 03 lorsque j'arrive à l'heure de l'heure de l'heure de l'heure de l'heure de l'heure de l'
 02 lorsque j'arrive à l'heure de l'heure de l'heure de l'heure de l'heure de l'heure de l'
 01 lorsque j'arrive à l'heure de l'heure de l'heure de l'heure de l'

Nom	Prénom	Giguere
Commune de résidence à l'époque de la déclaration :	Residence personnelle du déclarant (ne pas mentionner)	
Entité de police de la déclaration :		
Comme membre à		
DS	14RY	EG 2023-1583691
DÉCLARATION STATUTAIRE		

Réservé administratif	14RY	EG 2023-1583691
Numéro événement relatif	Numéro événement	
Police		



Description : GIGUERE, ANTOINE	Date : 07 DECEMBRE 2022
--------------------------------	-------------------------

Pièce jointe relatif - DÉCLARATION STATUTAIRE

SPS - VILLE DE SHERBROOKE	(AGRARM/INFLIC LESIONS (NIV.2))
IMPRISE D'EVENEMENT GÉNÉRAL	EG N° SP 2022-58569



Page 2 de 3

O-5110 Déclaration statutaire (2019-11)

 Le Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC) a été avisé de cette déclaration.

Peronne déclarante (lettres minuscules)	Signature	Date	No	Date	Mois	Année
Peronne déclarante (lettres minuscules)	Signature	Date	No	Date	Mois	Année
Commissaire à l'assassinat (signature)						
Ville	Jour	Mois	De l'an [2]0[1]9	à	de	le [0]1/12/2019
Déclaration faite devant moi						
Temoin n°1 (lettres minuscules)	Signature	Date	No	Date	Mois	Année
Temoin n°2 (lettres minuscules)	Signature	Date	No	Date	Mois	Année
Le déclarant solennellement que la présente déclaration est rendue de son plein gré et à la même époque que si elle fut faite sous serment conformément à la loi de la province du Canada.						

PERSONNE DÉCLARANTE

28 Vu ce que j'ai écrit au paragraphe 26 ci-dessus, je déclare que je suis dépourvue de toute responsabilité dans ce qui suit :
 27 Vu ce que j'ai écrit au paragraphe 26 ci-dessus, je déclare que je suis dépourvue de toute responsabilité dans ce qui suit :
 26 Vu ce que j'ai écrit au paragraphe 26 ci-dessus, je déclare que je suis dépourvue de toute responsabilité dans ce qui suit :
 25 Vu ce que j'ai écrit au paragraphe 26 ci-dessus, je déclare que je suis dépourvue de toute responsabilité dans ce qui suit :
 24 Vu ce que j'ai écrit au paragraphe 26 ci-dessus, je déclare que je suis dépourvue de toute responsabilité dans ce qui suit :
 23 Vu ce que j'ai écrit au paragraphe 26 ci-dessus, je déclare que je suis dépourvue de toute responsabilité dans ce qui suit :
 22 Vu ce que j'ai écrit au paragraphe 26 ci-dessus, je déclare que je suis dépourvue de toute responsabilité dans ce qui suit :
 21 Vu ce que j'ai écrit au paragraphe 26 ci-dessus, je déclare que je suis dépourvue de toute responsabilité dans ce qui suit :
 20 Vu ce que j'ai écrit au paragraphe 26 ci-dessus, je déclare que je suis dépourvue de toute responsabilité dans ce qui suit :
 19 Vu ce que j'ai écrit au paragraphe 26 ci-dessus, je déclare que je suis dépourvue de toute responsabilité dans ce qui suit :
 18 Vu ce que j'ai écrit au paragraphe 26 ci-dessus, je déclare que je suis dépourvue de toute responsabilité dans ce qui suit :
 17 Vu ce que j'ai écrit au paragraphe 26 ci-dessus, je déclare que je suis dépourvue de toute responsabilité dans ce qui suit :
 16 Vu ce que j'ai écrit au paragraphe 26 ci-dessus, je déclare que je suis dépourvue de toute responsabilité dans ce qui suit :
 15 Vu ce que j'ai écrit au paragraphe 26 ci-dessus, je déclare que je suis dépourvue de toute responsabilité dans ce qui suit :
 14 Vu ce que j'ai écrit au paragraphe 26 ci-dessus, je déclare que je suis dépourvue de toute responsabilité dans ce qui suit :
 13 Vu ce que j'ai écrit au paragraphe 26 ci-dessus, je déclare que je suis dépourvue de toute responsabilité dans ce qui suit :
 12 Vu ce que j'ai écrit au paragraphe 26 ci-dessus, je déclare que je suis dépourvue de toute responsabilité dans ce qui suit :
 11 Vu ce que j'ai écrit au paragraphe 26 ci-dessus, je déclare que je suis dépourvue de toute responsabilité dans ce qui suit :
 10 Vu ce que j'ai écrit au paragraphe 26 ci-dessus, je déclare que je suis dépourvue de toute responsabilité dans ce qui suit :
 09 Vu ce que j'ai écrit au paragraphe 26 ci-dessus, je déclare que je suis dépourvue de toute responsabilité dans ce qui suit :
 08 Vu ce que j'ai écrit au paragraphe 26 ci-dessus, je déclare que je suis dépourvue de toute responsabilité dans ce qui suit :
 07 Vu ce que j'ai écrit au paragraphe 26 ci-dessus, je déclare que je suis dépourvue de toute responsabilité dans ce qui suit :
 06 Vu ce que j'ai écrit au paragraphe 26 ci-dessus, je déclare que je suis dépourvue de toute responsabilité dans ce qui suit :
 05 Vu ce que j'ai écrit au paragraphe 26 ci-dessus, je déclare que je suis dépourvue de toute responsabilité dans ce qui suit :
 04 Vu ce que j'ai écrit au paragraphe 26 ci-dessus, je déclare que je suis dépourvue de toute responsabilité dans ce qui suit :
 03 Vu ce que j'ai écrit au paragraphe 26 ci-dessus, je déclare que je suis dépourvue de toute responsabilité dans ce qui suit :
 02 Vu ce que j'ai écrit au paragraphe 26 ci-dessus, je déclare que je suis dépourvue de toute responsabilité dans ce qui suit :
 01 Vu ce que j'ai écrit au paragraphe 26 ci-dessus, je déclare que je suis dépourvue de toute responsabilité dans ce qui suit :

Nom	Prénom	Date de naissance	Numéro d'enregistrement	Numéro d'enregistrement résidentiel	Reserve administrative
Commissaire à l'assassinat	Endroit de prise de la déclaration :	<input type="checkbox"/> résidence du personnel déclarant (ne pas frimer)			

IDENTIFICATION

DS	14RV	EG 2023-158569	EG 2023-158569	EG 2023-158569	EG 2023-158569
----	------	----------------	----------------	----------------	----------------

Police

Ville de Scherbrooke

DECLARATION STATUTAIRE



O-5110 Declaration statutaire (2019-11)

Le Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC) a été avisé de cette déclaratoin.

Signature de déclarant (lettres minuscules)		Signature		Date		Signature de témoin (lettres minuscules)		Signature		Date		Signature de témoin (lettres minuscules)		Signature		Date			
G. J. M., B.A.H.				21/02/2013		Témoignage de Mme S. P. M. / Signature de Mme S. P. M.				21/02/2013		Témoignage de M. S. P. M. / Signature de M. S. P. M.				21/02/2013			
Personne déclarante (lettres minuscules)																			
Témoignage de Mme S. P. M. / Signature de Mme S. P. M.																			
Témoignage de M. S. P. M. / Signature de M. S. P. M.																			
Déclarer la date devant moi																			
Signature à l'assassinat (signature)																			
Ville _____		No _____		Date à _____		Date _____		Mois _____		Jour _____		Mois _____		Date _____		Jour _____		Mois _____	
Commissaire à l'assassinat (signature)																			

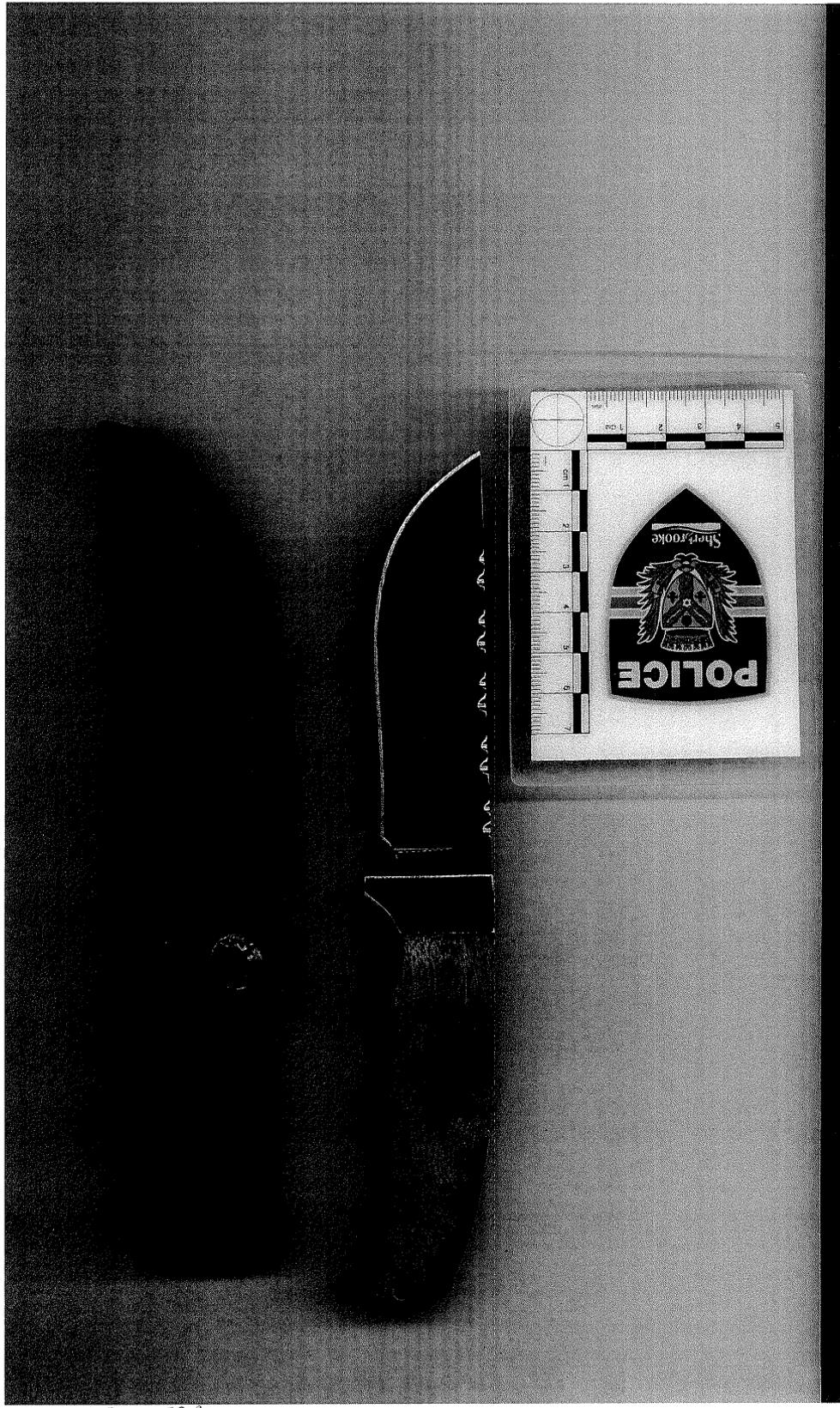
PERSONNE DÉCLARANTE

01	decreases projects participation, lower and fewer main goals due to goals. As services
02	less people for all levels and fewer. Instead of having fewer to do less. As less go
03	difficult to have less to do more than the people who remain may have diffi
04	solve many more issues to do less. Less agents can solve less and easier if longer issues
05	assign less work to people can longer issues. As staff will be able to handle less
06	the workload in the office will be less. It's less stress on the people as the number of
07	main clients will be less. The fewer the less stress on the people as the number of
08	clients of staff will be less. This will give the staff more time to do other things.
09	less main clients will be less. The fewer the less stress on the people as the number of
10	clients of staff will be less. This will give the staff more time to do other things.
11	as a result, the staff will be less stressed and less tired.
12	13
14	15
16	17
18	19
20	21
22	23
24	25
26	27
28	29

Présentation	Nombre d'évenement relatif	EG 2012-148569	14RV	DSS	Reseau de développement	EG 2012-148569	EG 2012-148569	IDENTIFICATION	Norme	Prénom	Date de naissance	Terminée à	Erudit de pres de la déclaration :	Chambre	Communauté	Chambre								
												<input type="checkbox"/> résidence personnelle du déclarant (ne pas inscrire)	<input checked="" type="checkbox"/> résidence personnelle du déclarant			<input type="checkbox"/> résidence de la déclaration			<input type="checkbox"/> terminée à			<input type="checkbox"/> erudit de pres de la déclaration		

DECLARATION STATUTAIRE





2022-06-04 1

Date 07 DÉCEMBRE 2022
Description COUTEAU

Pièce jointe reliée - PREUVES DOCUMENTAIRES (DOCUMENTS SAISIS)

EG N° SP 2022-58569

(AGR.ARM/INFILC LESIONS (NIV.2))
IMPRIME DEVENEMENT GENERAL

SPS - VILLE DE SHERBROOKE



SJ-310B (2019-12)

CORPS POLICIER / POLICE FORCE

Page 2 de 2

Deilinger / Offender

M / At Québec, le / on 10 Mai 2021.

(5) *Cr-C*, *Cr-31* et *Cr-32* sont des racines qui peuvent être exprimées de la manière suivante : *Cr* est l'union de deux racines *Cr-31* et *Cr-32*. *Cr-31* est l'union de deux racines *Cr-32* et *Cr-33*. *Cr-32* est l'union de deux racines *Cr-33* et *Cr-34*. *Cr-33* est l'union de deux racines *Cr-34* et *Cr-35*. *Cr-34* est l'union de deux racines *Cr-35* et *Cr-36*. *Cr-35* est l'union de deux racines *Cr-36* et *Cr-37*. *Cr-36* est l'union de deux racines *Cr-37* et *Cr-38*. *Cr-37* est l'union de deux racines *Cr-38* et *Cr-39*. *Cr-38* est l'union de deux racines *Cr-39* et *Cr-40*. *Cr-39* est l'union de deux racines *Cr-40* et *Cr-41*. *Cr-40* est l'union de deux racines *Cr-41* et *Cr-42*. *Cr-41* est l'union de deux racines *Cr-42* et *Cr-43*. *Cr-42* est l'union de deux racines *Cr-43* et *Cr-44*. *Cr-43* est l'union de deux racines *Cr-44* et *Cr-45*. *Cr-44* est l'union de deux racines *Cr-45* et *Cr-46*. *Cr-45* est l'union de deux racines *Cr-46* et *Cr-47*. *Cr-46* est l'union de deux racines *Cr-47* et *Cr-48*. *Cr-47* est l'union de deux racines *Cr-48* et *Cr-49*. *Cr-48* est l'union de deux racines *Cr-49* et *Cr-50*. *Cr-49* est l'union de deux racines *Cr-50* et *Cr-51*. *Cr-50* est l'union de deux racines *Cr-51* et *Cr-52*. *Cr-51* est l'union de deux racines *Cr-52* et *Cr-53*. *Cr-52* est l'union de deux racines *Cr-53* et *Cr-54*. *Cr-53* est l'union de deux racines *Cr-54* et *Cr-55*. *Cr-54* est l'union de deux racines *Cr-55* et *Cr-56*. *Cr-55* est l'union de deux racines *Cr-56* et *Cr-57*. *Cr-56* est l'union de deux racines *Cr-57* et *Cr-58*. *Cr-57* est l'union de deux racines *Cr-58* et *Cr-59*. *Cr-58* est l'union de deux racines *Cr-59* et *Cr-60*. *Cr-59* est l'union de deux racines *Cr-60* et *Cr-61*. *Cr-60* est l'union de deux racines *Cr-61* et *Cr-62*. *Cr-61* est l'union de deux racines *Cr-62* et *Cr-63*. *Cr-62* est l'union de deux racines *Cr-63* et *Cr-64*. *Cr-63* est l'union de deux racines *Cr-64* et *Cr-65*. *Cr-64* est l'union de deux racines *Cr-65* et *Cr-66*. *Cr-65* est l'union de deux racines *Cr-66* et *Cr-67*. *Cr-66* est l'union de deux racines *Cr-67* et *Cr-68*. *Cr-67* est l'union de deux racines *Cr-68* et *Cr-69*. *Cr-68* est l'union de deux racines *Cr-69* et *Cr-70*. *Cr-69* est l'union de deux racines *Cr-70* et *Cr-71*. *Cr-70* est l'union de deux racines *Cr-71* et *Cr-72*. *Cr-71* est l'union de deux racines *Cr-72* et *Cr-73*.

DECLARATION DU DELINQUANT / DECLARATION OF OFFENDER
(paragraphe T32.1(5) C.R.) / (Subsection 32.1(5) C.R.) /

Judge / Justice of the Peace / Clerk

અનુભૂતિ

17 / 18 - Quadrat, 127, 01.10.2012

Effectuer 200 heures de services communautaire, dans un délai de 18 mois.
Perform 200 hours of community service within 18 months.
A complir pour un / as de 10 mil 221
et respecter les modalités d'exécution indiquées par un agent de probation ou tout autre intervenant désigné par celui-ci.
G1
et compliquer les termes de performance indiqués par l'officier de probation ou tout autre intervenant désigné par celui-ci.
G2
Se présenter à l'agent dû / Report to the officer within 16h00 aujourd'hui, téléphoner au 418-649-3067 faire le 0 ou sans frais au 1-866-883-0192 pour parler avec un agent.

Theme : Service communautaire / Theme: Community service

sur quelle media social que ce soit / not any social media

Xylosteum-Epithel Bereich kann entweder direkt am oder auf dem Knochen ausgebildet werden.

22-58569

2022/12/07 09:52:28 9 / 9

69C9C-2Z0Z SP N 69

IMPRIME D'EVENEMENT | GENERALE (AGR.ARM/INFILIC LESIONS (NIV.2))





SPS - VILLE DE SHERBROOKE
IMPRIME D'EVENEMENT GENERAL
(AGR.ARM/INF LIC LESIONS (NIV.2))
EG N° SP 2022-58569

*** FIN DE L'IMPRIME ***